

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
ER IPC - Équipe de recherche de l'IPC

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie  
- IPC

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Isabelle Koch, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Isabelle Koch, Aix-Marseille Université

**Experts :** M. Guillaume Durand, Université de Nantes  
M. Lionel Brunel, Université Paul-Valéry, Montpellier

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Ronald Shusterman

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Emmanuel Brochier, IPC-Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Équipe de recherche de l'IPC
- Acronyme : ER IPC
- Label et numéro : RNSR n° 201624341T
- Composition de l'équipe de direction : M. Emmanuel Brochier, directeur.

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS5 Cultures et productions culturelles

SHS4 L'esprit humain et sa complexité

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'ER IPC définit son projet scientifique autour du rôle des comparaisons et des métaphores dans les différents champs de la connaissance. Ce rôle des comparaisons est exploré dans quatre thématiques : la nature, le bien commun, les rationalités humaine et artificielle, la santé. Ces thématiques sont développées dans le cadre structurant de trois axes : 1) Philosophie et usages des discours scientifiques 2) Philosophie, organisations et institutions 3) Philosophie, psychologie et santé. Chaque thématique ambitionne de couvrir un champ très large, en particulier pour les thématiques 1 et 2 qui semblent correspondre au volet Philosophie de l'UR, tandis que les thématiques 3 et 4 semblent correspondre plutôt au volet Psychologie. Pour illustrer cette diversité au sein de chaque thématique, citons dans la première (Comparaisons autour de la nature) des recherches qui relèvent de la philosophie et de l'histoire des sciences, de l'histoire de la philosophie de l'Antiquité à la modernité, de la philosophie de la technique, de l'éthique environnementale et de l'écologie. Dans la thématique Comparaisons autour du bien commun et de la subsidiarité, référence est faite aux environmental studies, à la sociétalisation des entreprises, au principe de subsidiarité et à l'organisation du travail, avec un appel à la sociologie, l'économie, le droit, la gestion. Les thématiques 3 et 4 sont plus resserrées dans leurs objets et leurs méthodes : la troisième (Comparaisons entre les rationalités humaine et artificielle) étudie les approches computationnelles du raisonnement humain et leurs critiques, ainsi que les processus de rationalité impliqués dans l'interaction des agents artificiels et humains ; la quatrième (Comparaisons autour de la santé) travaille sur l'articulation entre santé physique et santé mentale en fonction des différents âges de la vie et contextes culturel et sociétal (accompagnement psychologique des patients, des soignants et des aidants). Toutes ces thématiques se présentent comme des explorations de la forme, voire de la méthode des comparaisons, avec un intérêt pour les questions d'actualité et pour l'interdisciplinarité.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'ER IPC (Équipe de Recherche de l'Institut de Philosophie Comparée) est une équipe de création récente (2016), et qui n'a pas été évaluée de façon autonome lors de la dernière évaluation du Hcéres en 2018, même si le comité qui avait alors visité l'institution IPC-Facultés libres de philosophie et de psychologie a formulé des analyses et des recommandations à propos des activités de recherche développées au sein de cette institution et donc de la jeune ER. L'ER IPC était initialement structurée en deux équipes, l'une tournée vers la philosophie et l'autre vers la psychologie. Rapidement, cette structuration est apparue comme disproportionnée à la taille modeste des effectifs de recherche, et l'UR s'est restructurée selon sa forme actuelle : une seule équipe organisée selon 3 axes : 1) Philosophie et usages des discours scientifiques, 2) Philosophie, organisations et institutions, 3) Philosophie, psychologie et santé. Les membres titulaires déclarés de l'UR sont au nombre de sept maîtres de conférences. Les données de caractérisation mentionnent également douze membres associés, qui semblent être des chargés de cours de l'IPC-Facultés libres de philosophie et de psychologie (retraités, membres d'une autre équipe, enseignants du second degré), et deux "post-doctorants", soit des néo-docteurs salariés de l'IPC-Facultés libres de philosophie et de psychologie. Sur la période sont comptabilisés dans les données de caractérisation huit doctorants, dont trois encore en cours de thèse au 31/12/2022, tous inscrits sous la direction d'un enseignant-chercheurs HDR membre d'une autre équipe de recherche, aucun membre de l'ER IPC n'ayant une HDR et l'IPC-Facultés libres n'ayant pas d'école doctorale. Les données de caractérisation ne dénombrent aucun PAR, ni permanent ni non-permanent, mais lors de la visite, le comité a pu échanger avec quatre PAR qui s'occupent à la fois de la formation à l'IPC-Facultés libres et de l'ER IPC. L'UR bénéficie donc indirectement, par l'Institut facultaire, d'appuis à la recherche (gestion administrative, communication en particulier).

L'ER IPC est située dans les locaux des Facultés de philosophie et de psychologie-IPC au 70 avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'ER IPC a un partenaire principal qui est le Laboratoire CHART (UR Cognitions Humaine et Artificielle de l'UFR de psychologie de Paris VIII qui bénéficie du label Institut Carnot). Cette collaboration concerne particulièrement l'axe 3 de l'ER IPC, qui s'intéresse à la cognition et correspond au volet psychologie de l'équipe. Les autres inscriptions dans des réseaux ou des structures de l'ESR signalées dans le DAE concernent l'Institut facultaire IPC (Facultés libres de philosophie et de psychologie, fondées en 1969) et donc la formation plus que la recherche : il s'agit notamment de l'Académie catholique de France et de l'Association Européenne des Facultés Libres (AEFLib), ainsi que des accords-cadres entre l'IPC-Facultés libre et des établissements privés (Institut Catholique de Vendée, Institut Catholique de Toulouse en particulier) ou publics (IAE de Metz rattaché à l'Université de Lorraine). Sont signalées aussi des collaborations avec des équipes en région, qui relèvent plus de collaborations ponctuelles que de l'environnement de recherche (une UR aixoise, fermée en 2022 ou l'UMR 7117 Archives Henri Poincaré à Nancy).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	0
Maitres de conférences et assimilés	7
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>7</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	12
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	2
Doctorants	3
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>17</b>
<b>Total personnels</b>	<b>24</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
IPC PARIS	7	0	0
<b>Total personnels</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## AVIS GLOBAL

Équipe de création récente (2016), dont c'est la première évaluation par le Hcéres, l'ER-IPC fait montre d'une véritable intention de structuration et de clarification des axes de sa recherche, ainsi qu'une réelle motivation pour se développer. On relève toutefois plusieurs entraves ou limites à la réalisation concrète de cette intention, qui jouent à plusieurs niveaux.

Au niveau de l'unité thématique des recherches, l'effort pour présenter des travaux très hétérogènes comme expressifs d'un thème commun, qui est celui du rôle des comparaisons dans les différents champs du savoir, se heurte à des risques réels de dispersion et d'éclatement. On note aussi une inégalité de la production scientifique entre les axes et entre les membres : e.g. en santé (orientation certes dite nouvelle), les membres titulaires n'ont pas publié, et un seul article est à remarquer, pour lequel l'auteur rattaché à l'ER IPC n'est que second auteur et n'apparaît pas dans la liste des données de caractérisation. Beaucoup de publications sont « à paraître », et certaines pourtant mises dans le portfolio (e.g. une monographie chez Peeters) ne sont pas accompagnées d'un contrat d'édition.

En matière de ressources humaines, l'ER IPC pratique le recrutement local de façon assumée, justifié lors du huis

clos avec le DU par la nécessité de "CDéiser" (sic) et de promouvoir d'abord les enseignants investis dans les formations des licences des Facultés libres IPC. Cette orientation est confirmée par la lecture des données de caractérisation : le tableau des données du prochain contrat fait apparaître, dans la catégorie "MCF au 1<sup>er</sup>/01/2025", d'actuels "doctorants" ou "post-doctorant" de l'ER IPC, dont le recrutement est donc déjà planifié. Il n'est pas possible, avec une telle politique de recrutement, d'attirer des enseignants-chercheurs en fonction de besoins des axes de recherche et d'avoir une véritable politique de structuration scientifique. Ce fonctionnement en interne s'accompagne d'une très faible visibilité donnée aux activités et aux membres, en dépit d'un personnel dédié à la communication.

Toujours en matière de RH, en dépit des précédentes recommandations, les clarifications sur le statut des membres restent insuffisantes et conduisent à produire un bilan des productions scientifiques contestable. En effet, sont versées au bilan scientifique de l'ER IPC plusieurs publications dont les auteurs sont tous membres d'une autre équipe, ce qui donne une image faussée de la production scientifique imputable aux membres de l'unité proprement dits. Les documents de synthèse réalisés par l'équipe sont donc difficilement lisibles par les experts du Hcéres, qui ont dû également consulter les sites en ligne des équipes partenaires (notamment le laboratoire CHArt) pour vérifier si telle ou telle publication pouvait véritablement valoir comme une production scientifique de l'ER IPC, ce qui n'est pas toujours avéré.

Il en va de même pour les doctorants et leurs réalisations scientifiques. Dans la mesure où l'ER IPC ne compte aucun enseignant-chercheur HDR ni n'est intégrée à une École Doctorale, les doctorants dits "de l'ER IPC" sont doctorants d'autres UR, auxquelles se rattachent leurs directeurs ou directrices de thèse. On observe d'ailleurs que, dans les données de caractérisation 2.2. RH-doctorants, la colonne "nom de l'équipe interne" est utilisée pour indiquer l'équipe de rattachement "externe" des doctorants (e.g. EA7403, EA 1451, CERES, etc., c'est-à-dire la véritable équipe de rattachement scientifique). Dans la mesure où, dans la colonne "financement" du même tableau, la plupart des doctorants semblent ne pas avoir non plus de financement octroyé par l'ER IPC — seuls deux sur huit ont un financement indiqué AUT (IPC) —, les experts ont du mal à comprendre à quel titre ces doctorants sont comptabilisés comme doctorants de l'ER IPC, et leurs éventuelles productions, comme productions de l'ER IPC. Il faudrait clarifier l'ensemble de ces positionnements de l'ER IPC pour permettre une reconnaissance de l'unité dans le panorama scientifique français et international. En l'état les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus (p. 5 du rapport) sont à considérer en tenant compte du flou qui entoure le statut des membres non-permanents recensés.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Lors de la précédente campagne d'évaluation Hcéres, l'ER IPC n'a pas été évaluée comme entité autonome, mais son activité de jeune équipe a fait l'objet de recommandations dans le cadre de l'évaluation de l'institution IPC-Facultés libres de philosophie et de psychologie. Le comité Hcéres (cf. p. 10 du rapport 2018) invitait les chercheurs de l'IPC à sortir d'un fonctionnement trop interne : publier sur des supports extérieurs à l'IPC, répondre à des appels à communication dans des colloques internationaux, recourir à des experts scientifiques externes à l'IPC.

On peut saluer l'effort vers l'internationalisation, qui s'illustre dans des publications en anglais et/ou dans des revues internationales, des réponses à des appels à communication internationaux, l'organisation de colloques avec des invités internationaux. La création de la revue *Analogia*, dont chaque numéro est soumis à un comité scientifique indépendant (2 numéros parus à ce jour), vise également à se hausser davantage au niveau des critères scientifiques contemporains en matière de publications. Les collections des Presses universitaires de l'IPC continuent d'être pensées comme le débouché naturel des travaux des membres de l'UR, comme le déclare (p. 26) le DAE : « La collection *Contingences* a été créée pour valoriser des travaux qui relèvent de l'axe 2 » et « d'autres collections seront également créées pour valoriser les travaux en lien avec les axes 1 et 2 ». La difficulté à « attirer des auteurs extérieurs » ou l'absence de comité scientifique indépendant sur plusieurs publications est relevée (p. 26). La trajectoire dessine ainsi une position mixte, qui persiste dans l'auto-publication tout en s'efforçant d'y intégrer l'intervention d'experts indépendants pour la rendre moins interne.

L'autre recommandation était de poursuivre l'effort de structuration en formalisant les échanges et les prises de décision pour avoir une politique stratégique apte à apporter une solution aux problèmes d'isolement (financier et académique). Pour répondre à cette recommandation, un comité de pilotage a été mis en place, chacun des trois axes de recherche est dirigé par un coordinateur d'axe, et un règlement intérieur a été élaboré en 2023 (transmis au comité sur demande avant la visite). Malgré ces efforts, la petite taille de l'UR et sa quasi-confusion avec l'établissement d'enseignement IPC-Facultés libres de philosophie et de psychologie semblent entraver la formalisation et la clarification demandées. De même, malgré la demande de clarifier le statut des enseignants-chercheurs membres de l'UR, la situation reste opaque et le statut de plusieurs enseignants-chercheurs est ambigu, ce qui pose problème dans la comptabilisation des productions scientifiques de l'UR (plusieurs éléments versés à son bilan devraient figurer plutôt au bilan d'autres UR, et peut-être y figurent aussi). Est exemplaire de ces difficultés le document « Point d'attention des tutelles à destination du comité d'experts » qui a été rempli pour exprimer le soutien de la tutelle à l'UR, dans un contexte où la tutelle (doyen de l'IPC) et la direction de l'UE évaluée ne font qu'un.

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Étant donné la diversité des champs d'intérêt de l'UR et des disciplines associées, de l'histoire de la cosmologie médiévale à l'approche computationnelle de l'esprit, de l'éthique environnementale à la socialisation des entreprises ou au rôle des facteurs psychologiques dans l'acceptation d'un traitement ou d'un accompagnement médical, les objectifs scientifiques restent vagues. Au niveau général, ils sont décrits plutôt comme des objectifs épistémologiques : il s'agit de « montrer, interroger et évaluer les comparaisons ou les métaphores effectives dans les différents champs disciplinaires, en particulier des sciences humaines et sociales » (DAE p. 8). Néanmoins, cet aspect épistémologique n'est pas prégnant dans les descriptions plus détaillées qui sont données des recherches développées par l'UR : le terme « épistémologie » n'est jamais employé dans le DAE pour décrire le travail de l'UR, ce qui est plutôt surprenant au vu de l'objectif général centré sur les comparaisons. Lors de la visite, les enseignants-chercheurs de l'UR expliquent cette réticence en faisant valoir leurs intérêts fondamentalement tournés vers l'humain et l'éthique. L'objectif scientifique de l'UR semble ainsi encore flou et l'identité scientifique de l'UR est encore difficile à cerner.

## Appréciation sur les ressources de l'unité

L'UE souffre, en matière de ressources humaines, d'une carence en enseignants-chercheurs susceptibles d'encadrer des travaux de recherche (ni rang A ni maître de conférences HDR). Sur le plan financier, l'ER IPC dispose de ressources récurrentes (dotation de l'établissement issue des frais d'inscription) qui varient sur le contrat : 22 k€ en 2017, 32 k€ en 2018, 65 k€ en 2019, 46 k€ en 2020, 33 k€ en 2021 et 17 k€ en 2022 (la variation importante tient au recours ou non à des prestataires externes pour l'organisation de la recherche). Les ressources propres (de 0 k€ en 2021 à 11 k€ en 2019) sont issues de financements publics, privés ou associatifs nationaux et de financements obtenus grâce à des réseaux comme l'AEFLib ou des fonds privés (Fonds Bruwaert). L'ER IPC semble peu engagée dans la recherche de financements par AAP (le rapport signale une difficulté structurelle), même si elle dispose d'une cellule d'appui à la recherche, qui compte notamment une personne qui a déjà été engagée dans la gestion de structures de grande taille.

## Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Plusieurs instances interviennent dans le fonctionnement de l'unité. (1) Le Comité de pilotage de la recherche (réuni deux fois par mois) formé par le directeur de l'ER IPC, les coordinateurs des axes de recherche, un délégué à la valorisation numérique, un enseignant-chercheur référent éthique et intégrité scientifique (en cours de nomination). Ce comité définit la stratégie pluriannuelle de recherche, programme les activités de recherche et répartit le budget. (2) Le Conseil scientifique stratégique de l'IPC : deux professeurs externes à l'UR (un en philosophie, un en psychologie), deux directeurs de recherche en Physique (CNRS), un maître de conférences HDR en sociologie, le directeur et deux membres de l'UR ; ce Conseil a une fonction de conseil en recherche et formation (réuni deux fois par an). (3) L'assemblée générale au rôle consultatif (une réunion/an). Le rapport entre ces instances n'est pas clairement expliqué, et l'on peut s'étonner que l'assemblée générale n'ait qu'un rôle consultatif. La petite taille de l'effectif s'accompagne d'une concentration des rôles sur les mêmes personnes, voire d'une confusion des rôles (ce qu'atteste l'envoi surprenant d'un point d'attention des tutelles au comité dans un contexte où direction de l'établissement de tutelle et direction de l'unité sont assurées par la même personne). Le DAE présente ce dernier point comme un atout (p. 28 : « fait qu'une même personne dirige à la fois l'établissement et l'unité [...] facilite grandement les interactions entre l'enseignement et la recherche, ainsi que la mutualisation des fonctions supports »), mais cette particularité peut aussi induire un déficit démocratique et une confusion entre objectifs pédagogiques de l'IPC-Facultés libres et objectifs scientifiques de l'ER IPC.

### *1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Lié à l'histoire de sa création, l'ER IPC rassemble des chercheurs venus de la philosophie (CNU 17, ou 17 et 72) et de la psychologie (section 16). Elle a également recruté un enseignant-chercheur en sciences de gestion (CNU 06) et une en langues et littératures anciennes (08). Face à cette diversité des champs disciplinaires présente dans une unité à petit effectif, l'UR a choisi de faire de l'interdisciplinarité un choix méthodologique unificateur de ses recherches. Elle a également cherché un thème unificateur dans la notion de comparaison et s'est assigné comme objectif scientifique l'étude du rôle des comparaisons dans différents champs du savoir.

#### Points faibles et risques liés au contexte

On constate une grande dispersion des recherches, qui sont très nombreuses pour un effectif réduit (trois axes de recherches, incluant au total quatre thématiques puisque l'axe 3 est subdivisé en deux, pour sept enseignants-chercheurs permanents). La lecture du DAE et de la production scientifique montre que le thème commun des comparaisons, censé unifier les axes, ne joue pas pleinement son rôle unificateur, de même que l'ambition d'interdisciplinarité qui aboutit plutôt à la juxtaposition d'une multiplicité d'approches disciplinaires. À ce problème d'identité scientifique de l'UR comme de chacun de ses axes s'ajoute un déséquilibre entre l'axe 3 et les deux premiers axes.



## *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'UR bénéficie de l'insertion de sa tutelle dans des réseaux, catholiques notamment, et annonce des perspectives de mécénat (donateurs, collaboration avec des partenaires spécialisés dans la collecte de fonds) : elle vise à obtenir par ces voies 100 k€/an pour financer des contrats doctoraux. Elle dispose aussi de locaux qui sont suffisants, voire spacieux, eu égard à sa petite taille : deux vastes salles (100 personnes) et quatre plus petites pour panels, séminaires, réunions. Elle peut s'appuyer sur le fonds documentaire de l'IPC-Facultés libres, avec un budget de 13,5 k€ sur le contrat pour acheter des ouvrages de recherche.

L'UR a engagé un effort salubre pour dégager du temps de recherche et avoir un potentiel d'encadrement de la recherche propre, grâce à l'incitation des maîtres de conférences à passer une HDR.

### Points faibles et risques liés au contexte

Outre des subventions ponctuelles du Fonds IPC pour l'enseignement supérieur, l'unité ne dispose pas encore de ressources récurrentes au-delà de celles allouées par l'IPC. Son objectif d'atteindre un financement récurrent de 100 k€/an pour financer l'équivalent de six contrats doctoraux n'est pas assorti de précisions claires sur les moyens envisagés pour l'atteindre (les sources en matière de mécénat par exemple ne sont pas encore identifiées clairement).

L'UR est très fortement liée à la structure de formation IPC-Facultés libres, mais, en l'absence de potentiel d'encadrement doctoral (0 HDR), elle ne peut en tirer profit en matière de politique doctorale.

## *3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'UR a une politique volontariste en matière de RH pour favoriser les activités de recherche et la montée en qualification de ses membres. Elle a investi dans la mise en place de congés de recherche (pouvant aller jusqu'à un an) et des journées hebdomadaires libérées d'activités d'enseignement pour les enseignants-chercheurs impliqués dans le fonctionnement de l'IPC-Facultés libres et les tâches d'enseignement, afin de les accompagner vers la soutenance de l'HDR en vue de se doter d'un potentiel d'encadrement doctoral propre. De même, pour ce que le DAE appelle les EC doctorants, c'est-à-dire semble-t-il des doctorants qui assurent des charges d'enseignement dans les Facultés de l'IPC en tant que salariés de l'Institut facultaire, et qui se voient déchargés d'une partie de leur enseignement pour favoriser l'achèvement des thèses. Cet effort financier s'élève à 23 k€ sur la période (89 % du budget consacré à l'accompagnement des parcours professionnels et à la formation).

Tous les membres de l'ER IPC ont une adresse mail pro de l'IPC et accès à un ENT Google for education de l'IPC. Ils bénéficient des protections informatiques nécessaires grâce aux contrats de prestation informatique souscrits par l'IPC.

### Points faibles et risques liés au contexte

La part consacrée aux décharges peut aussi pénaliser la recherche en ne laissant que peu de ressources pour financer les activités.

À ce jour, l'IPC n'a pas de Référent Intégrité Scientifique ni de Comité éthique de la recherche, et ne recourt pas à un Comité externe. Une référente déontologue (externe) est en cours de recrutement. Une sensibilisation de l'équipe à ces thématiques est recommandée (évaluation éthique des protocoles de recherche, etc.), en particulier pour les recherches de psychologie de la santé, d'éthique médicale et de philosophie expérimentale supposant le recueil de la parole de personnes humaines.

La présentation du bilan de l'équipe laisse à désirer sur le plan de l'intégrité scientifique, dans la mesure où sont comptabilisées comme publications de l'équipe des publications dont les auteurs ne sont que membres associés à l'ER IPC, étant rattachés à d'autres unités de recherche (notamment CHART). Ces publications devraient donc figurer dans le bilan des équipes de rattachement des auteurs, dès lors qu'aucun co-auteur membre titulaire de l'ER IPC n'est présent.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Sur la période retenue pour l'évaluation, l'unité mentionne l'organisation de plusieurs colloques internationaux [N=8] ou avoir participé à leur organisation (Séminaires, conférences exceptionnelles, journées d'études et colloques nationaux). L'attractivité pour les doctorants se limite à un évènement unique annuel organisé pour eux. Il ne semble pas exister de locaux spécifiques pour que les activités de recherches puissent être conduites au sein du laboratoire. D'après le DAE, l'unité ne s'est pas engagée dans une stratégie de réponses à des AAP, ni d'équipement ou de développement des compétences techniques. Ce domaine ne semble pas être un axe prioritaire de la stratégie de l'unité. En somme, l'attractivité de l'unité est très limitée et reste à l'échelle purement locale. Pour rendre davantage attractive l'unité, il faudrait faire un effort de recrutement vers l'extérieur, selon les axes de recherche, ouvrir davantage aussi les appels à contribution de la revue *Analogia* (pour l'instant publiés sur le site de l'IPC-Facultés libres).

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Compte tenu de sa taille et de sa structuration, l'ER IPC a fait le choix de développer son domaine autour d'une activité régulière d'organisation d'évènements scientifiques tout au long de la période évaluée. On note une ouverture récente à l'international avec l'organisation, à la fin de la période de référence, d'évènements scientifiques internationaux. Le rayonnement de l'unité se concentre principalement sur la participation à plusieurs évènements scientifiques internationaux et nationaux des membres déclarés sur le DAE. L'unité décrit brièvement sa politique d'accueil, notamment des non-titulaires (qualifiés de doctorants, post-doctorants ou membres associés).

La politique d'accompagnement des personnels est un point fort de l'unité qui a une politique volontariste en matière de RH pour favoriser les activités de recherche et la montée en qualification de ses membres (mise en place de congés de recherche, etc.).

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Malgré un effort d'ouverture et d'internationalisation entrepris à la suite de la précédente évaluation par le Hcéres, l'UR conserve une activité scientifique assez centrée sur elle-même ou sur ses réseaux les plus proches. La politique d'accompagnement des personnels, si elle est un point fort de l'unité, passe par un effort financier énorme en termes de répartition du budget : 23 k€ sur la période, soit 89 % du budget. L'accompagnement des parcours professionnels et à la formation pèse d'un poids peut-être excessif sur le fonctionnement de l'unité et restreint fortement le financement directement dédié à la recherche (e.g. missions). Ce point est d'autant plus risqué que l'unité assume une attitude réservée par rapport aux AAP compétitifs, considérant que ce mode de financement est compliqué pour les EESPIG en général et pour elle en particulier.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'équipe de recherche a fait des efforts pour suivre les recommandations que le Hcéres avait émises lors de la précédente évaluation de la tutelle : en particulier, les membres de l'ER IPC ont été invités à publier sur des supports extérieurs à l'IPC, et cette question apparaissait en effet comme cruciale pour une production jusque-là confinée à des supports internes (Cahiers de l'IPC, PU de l'IPC). Les membres de l'ER IPC ont diversifié leurs supports de publication en direction des revues Philosophie, Transversalités, Frontiers in Psychology. Mais le nombre d'ouvrages dans des maisons d'édition externes (autres que les PUIPC) reste faible, et parmi eux certains sont à paraître et non accompagnés d'un contrat d'édition. On note un manque de cohérence et de clarté entre les différentes pièces du dossier, ce qui est dommageable pour la compréhension des activités de l'ER IPC. Le manque de clarté sur le statut des enseignants-chercheurs publiants est aussi un problème pour apprécier véritablement la production scientifique de l'UR, dans le cas des enseignants-chercheurs déclarés comme maîtres de conférences permanents de l'UR, mais dont les publications répertoriées dans les données de production HAL affichent une autre affiliation.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

On relève une diversité de publications scientifiques dans des revues nationales, voire internationales pour certains membres (dont une partie cependant sont des associés, parfois sans autre rattachement scientifique que l'ER IPC, par exemple, dans le cas d'enseignants du second degré, mais parfois aussi rattachés à titre principal à une autre équipe sur le territoire national). Citons en particulier les revues Aquinas Review, Revue thomiste, Critique ; un chapitre dans un ouvrage collectif chez Springer, un chez Cambridge University Press, deux chez Classiques Garnier, un au Cerf ; un ouvrage paru chez Beauchesne, un aux Belles Lettres. Le volume global, si l'on met de côté les questions d'affiliation qui mériteraient d'être clarifiées, manifeste, au regard de la taille de l'UR, un réel dynamisme en la matière.

À ce jour, les réflexions sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique doivent être poursuivies. La création d'un référent déontologique est en cours, ce qui est un premier pas encourageant.

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La vigilance est encore de rigueur concernant la publication en interne. La revue Analogia, malgré un comité scientifique international et une méthode en double aveugle, peut encore développer l'appel à des contributions extérieures à l'Unité. Les publications des chercheurs restent par ailleurs très orientées vers les supports internes et la création d'une nouvelle collection dans les PUIPC est explicitement motivée par le souhait d'accueillir les travaux de l'axe 1 et de l'axe 2 dans un contexte où une autre collection déjà existante (Contingence) accueille ceux de l'axe 2.

Certains axes ou sous-axes (santé et éthique médicale) ne comportent pas de publication scientifique à ce stade ; il est donc difficile à ce jour d'en évaluer l'efficacité sur le plan scientifique. Par ailleurs, la liste des communications dans un congrès, telle qu'elle est présentée en annexe (une seule communication visible), ne correspond pas à la réalité des activités multiples et variées présentées dans le portfolio. Enfin, plusieurs publications sont versées au bilan de la production scientifique de l'ER IPC, alors qu'elles sont dues à des enseignants-chercheurs qui ont leur rattachement principal ailleurs. Le problème est particulièrement vif dans le cas de l'axe 3 : les productions et activités de l'axe 3 semblent reposer presque entièrement sur le laboratoire CHArt qui, même lié par une convention avec l'IPC-Facultés libres, n'en est pas moins un laboratoire distinct et autonome.

Même si une personnalité extérieure a été approchée pour la fonction de référent déontologue, on peut noter l'absence d'un Référent Intégrité scientifique et d'un Comité d'éthique de la recherche (qui n'est pas obligatoire, mais qui serait souhaitable pour un certain nombre de recherches de l'UR comportant une dimension appliquée et en relation avec des personnes humaines, dans un contexte où l'UR ne fait pas non plus appel à la Fédération des CER pour faire évaluer ses protocoles et questionnaires dans le domaine de la psychologie de la santé et de la philosophie expérimentale).

Enfin, l'ER IPC n'a pas encore développé de politique de dépôt de projets en réponse à des appels, que ce soit au niveau national (ANR) ou international (ERC, H2020).

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

On peut souligner les efforts des membres de l'équipe pour transmettre et valoriser leurs recherches auprès des différents acteurs de la société. Ces activités de diffusion de la recherche se font en premier lieu à destination des lycéens avec des conférences sur l'écologie, les nouvelles technologies, l'empowerment, etc. L'ER IPC organise également des conférences grand public. Enfin on relève des actions vers les acteurs du monde socio-économique, sous forme de conférence (une dans la Commission Le jour d'après du MEDEF) ou d'ouverture d'un colloque à quelques participants hors académie (un ancien secrétaire général de Renault, colloque sur la subsidiarité ; une dirigeante de Cardiweb, colloque sur la taille des entreprises). Étant donné que l'axe 2 est coordonné par un enseignant-chercheur en sciences de gestion (CNU 06), ces interactions pourraient être davantage développées. Le DAE insiste sur le fait que « la force principale de l'ER IPC est son insertion dans le réseau de l'enseignement catholique ». On peut regretter que son ouverture à la société ne soit pas plus large et extérieure à l'enseignement catholique (lycées privés) et aux radios catholiques (Radio Notre-Dame par exemple). Si ces lieux offrent évidemment un public naturel pour les activités de diffusion scientifique de la recherche de l'ER IPC, que l'UR a intérêt à fidéliser, les recherches des membres de l'ER IPC, notamment celles sur des questions qui traversent le débat contemporain sur les rapports entre sciences, technologies et société, sont susceptibles d'intéresser tous les citoyens.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le dynamisme et la motivation de l'UR sont certains dans le domaine des interactions avec le monde non académique, sans se restreindre aux lycées (qui ne sont pas vraiment extérieurs au monde académique) et en s'ouvrant à un public plus large, notamment par des cours tout publics (payants) ou en direction des entreprises.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Pour reprendre une formule du DAE déjà citée, « la force principale de l'ER IPC est son insertion dans le réseau de l'enseignement catholique ». C'est à la fois sa force, mais aussi une faiblesse. L'équipe doit aussi s'efforcer de s'ouvrir à la société tout entière, en particulier à propos des questions de société que les chercheurs de l'IPC interrogent et tentent d'éclaircir.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La trajectoire présentée dans le DAE (p.25-28) est marquée par la continuité, ce qui se justifie dans le cas d'une équipe de création récente. L'objectif est de poursuivre les travaux sur les thématiques de chaque axe en impliquant au moins trois membres par thématique, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici, dans un souci de continuité (on peut supposer que l'exigence d'un nombre minimal de collaborateurs vise à répondre au problème de futurs départs en retraite). Dans chaque axe, les changements sont donc mineurs et consistent à élargir le champ pris en compte au sein d'une thématique déjà posée (e.g. introduire Albert le Grand dans les commentateurs d'Aristote étudiés par l'axe 1, inclure les nouvelles formes du travail liées à la post-bureaucratie, ou la néo-bureaucratie, dans la réflexion sur le bien commun, prendre en compte l'empowerment dans la réflexion sur le soin, etc.). Les projets scientifiques mentionnés au sein de ces thématiques sont l'organisation d'un colloque sur l'empowerment (en 2023-2024) et la publication du quatrième numéro d'Analogia, sous la direction de deux enseignants-chercheurs de l'UR, sur les commentaires à Aristote de saint Thomas pour le 750e anniversaire de sa mort. La trajectoire se concentre surtout sur les aspects RH, l'articulation formation-recherche, l'internationalisation, l'ouverture au monde non-académique et la science ouverte.

En matière de RH, l'UR se donne pour objectif de « passer de sept membres titulaires à dix-sept d'ici les cinq années qui viennent » dont au moins deux maîtres de conférences HDR, en tablant sur l'ouverture de deux Masters (un en psychologie, un en philosophie) d'après le DAE ; le projet semble donc être de susciter de nouveaux recrutements par l'augmentation des besoins en enseignement. Cet objectif semble toutefois disproportionné au regard des forces actuelles et, lors de la visite, seul le projet de Master de philosophie a semblé ferme.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Recommandations sur le profil scientifique : le profil scientifique de l'UR reste assez peu lisible et il faudrait améliorer l'articulation entre les axes, au-delà d'un thème commun. Le risque de dispersion entre les recherches et les publications des membres est en effet à prévenir. L'autre risque tient au déséquilibre entre les axes : l'activité scientifique propre à l'unité relevant de la psychologie est clairement anecdotique et les ressources RH, financières ou matérielles, ne permettront pas à l'unité de se développer dans ce domaine scientifique lors du prochain contrat, d'autant plus que les données de caractérisation du prochain contrat semblent indiquer qu'un professeur à Paris VIII rattaché à -CHArt, et membre associé à l'ER IPC investi dans l'axe 3, ne fera plus partie de l'UR (son nom n'apparaît plus dans la liste des membres, y compris des associés).

Recommandations sur les ressources : la présentation des ressources RH doit absolument être clarifiée. Que ce soit dans le DAE ou lors de la visite, il règne une grande confusion dans l'identification des membres de l'UR, dont certains membres associés par ailleurs rattachés à une autre UR voient leurs activités pleinement intégrées au bilan de l'ER IPC. Cette confusion s'illustre par de nombreuses publications présentées comme relevant de l'ER IPC même dans le cas où leurs auteurs sont chercheurs titulaires dans une autre UR. Le statut des enseignants sous contrat avec l'IPC, présentés dans le DAE comme maîtres de conférences, rajoute à cette confusion tant les activités et les missions diffèrent de celles d'un enseignant-chercheur titulaire. Il est nécessaire de clarifier la qualité des membres de l'UR, les activités et la répartition du temps entre l'enseignement et la recherche.

Recommandations sur la gouvernance : à la suite de la visite, il est nécessaire de clarifier la gouvernance qui en l'état semble très centralisée. Actuellement, direction administrative et direction scientifique sont indissociées et se confondent en outre avec la direction de l'Institut facultaire IPC chargé des missions d'enseignement. Il semble prioritaire d'établir un conseil de laboratoire avec des statuts et des prérogatives permettant d'avoir une politique scientifique autonome (établir des profils de poste, avoir des comités de recrutement avec des extérieurs, etc.).

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

La politique de recherche de financements reste à développer en organisant, avec les personnels d'appui à la recherche, des candidatures sur des appels à projets, nationaux et internationaux.

Un progrès notable est à faire pour le prochain contrat sur l'accueil des chercheurs (pour le moment l'ER IPC apparaît dans les discours uniquement comme un lieu d'enseignement) et pour la vie de laboratoire (e.g., labmeeting, journal club).

L'unité doit améliorer son affichage : elle dispose d'une chargée de communication, mais le site est très lacunaire (trois CV seulement mis en ligne) et la chargée de communication semble avoir une activité restreinte à l'annonce des événements organisés au sein de l'UR. Un nouveau site est annoncé, mais l'unité doit se préoccuper de l'alimenter régulièrement. Actuellement, la communication passe beaucoup par les réseaux internes, le bouche-à-oreille, et des outils comme Facebook ou Instagram. Si ces outils peuvent avoir leur utilité, ils ne sauraient constituer une communication scientifique de qualité et attractive pour les pairs, et l'UR doit assurer une diffusion à ses activités ou ses appels au-delà de ces circuits.

Le recrutement des enseignants-chercheurs, lui aussi, doit se faire davantage à l'extérieur de l'IPC et doit être orienté vers les besoins de l'UR. Actuellement, on peut déplorer un entre-soi qui ne rend pas l'équipe attractive sinon à l'égard de ses propres membres. Les données de caractérisation confortent largement cette perception, puisque le tableau des données du prochain contrat, qui prévoit une augmentation des membres et notamment des enseignants-chercheurs, comprend, dans la catégorie MCF au 01/01/2025, d'actuels doctorants ou post-doctorant de l'ER IPC.

De manière générale, l'ouverture vers l'extérieur, à un niveau à la fois national et international, est recommandée. Quelques chercheurs de l'ER IPC ont une activité de communication soutenue à l'international (dans le cadre de colloques : Europe, au Royaume-Uni, et un aux États-Unis, à Minneapolis).

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Il faut que tous les membres de l'équipe se mobilisent pour publier davantage et sur des supports reconnus dans leur discipline, que ce soit en philosophie (notamment en éthique) ou en psychologie.

Si l'unité ambitionne de faire de la recherche en psychologie (notamment cognitive), elle doit viser des supports de publication reconnus dans la discipline et qualifiant aux fonctions de maître de conférences (CNU 16). Si l'unité ambitionne de faire de la recherche en éthique médicale, il faut là aussi qu'elle s'en donne les moyens, notamment en RH, en attirant des doctorants dans ce domaine et des enseignants-chercheurs. Actuellement,

on ne voit pas bien qui sont les enseignants-chercheurs qualifiés de ce point de vue, et les données prévisionnelles du prochain contrat n'éclairent pas davantage ce point.

À la suite des recommandations faites à l'IPC en 2018, la revue *Analogia* s'est dotée d'un comité externe. Mais ses appels à contribution restent malgré tout très peu lisibles sur le web, et ne semblent pas diffusés ailleurs que sur le site de l'IPC. La revue doit accentuer son effort d'ouverture en diffusant plus largement ses appels à communication hors des réseaux de proximité de l'ER IPC et au-delà du site de la Faculté IPC.

De manière générale, la production scientifique doit être développée et publiée dans les revues académiques référencées dans des bases de données scientifiques.

Par ailleurs, l'ER IPC doit développer une politique de réponses à des appels à projet et de dépôt de projets de recherche. Le volet en sciences de gestion de ses activités devrait lui permettre de viser des contrats sur dispositif Cifre pour diversifier ses financements doctoraux.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Il est regrettable que l'UR valorise essentiellement ses recherches dans le réseau catholique (lycées privés, radios catholiques, etc.), en particulier à propos des questions de société (transhumanisme, assistance médicale à la procréation, questions liées au vieillissement, etc.).

Il est nécessaire d'élargir le réseau, l'ouverture vers la société tout entière. Pour cela, le recrutement et la publication doivent être développés dans le sens des recommandations faites dans les rubriques précédentes.



## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 13 février 2024 à 08 h 45

**Fin :** 13 février 2024 à 17 h 15

**Entretiens réalisés : en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

08 h 45 - 09 h 00 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

09 h 00 - 09 h 15 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

09 h 15 - 09 h 45 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité (lien zoom spécifique ou salle réservée) et avec la Tutelle

09 h 45 - 10 h 00 Pause

10 h 00 - 10 h 15 Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

10 h 15 - 11 h 15 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants

10 h 15 - 10 h 30 exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur le bilan, mais apporter des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation et le portfolio, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.)

10 h 30 - 11 h 15 : discussion à partir des questions du comité

11 h 15 - 12 h 00 : entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires, sans la direction

12 h 00 - 12 h 30 Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

12 h 30 - 13 h 45 Pause déjeuner

13 h 45 - 14 h 15 Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants

14 h 15 - 14 h 45 Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs

14 h 45 - 15 h 00 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

15 h 00 - 15 h 15 Pause

15 h 15 - 17 h 15 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique. Second débriefing du comité. Préparation du rapport d'évaluation

17 h 15 Fin de la visite



## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Paris, le 6 mai 2024

A l'attention de M. le Président du HCERES

### Observations sur le rapport provisoire d'évaluation de l'unité ER-IPC

L'équipe de recherche de l'IPC (ER IPC) remercie l'ensemble des membres du comité d'évaluation du HCERES pour le temps consacré à l'évaluation de notre unité, la première depuis sa création.

L'ER IPC souhaite néanmoins formuler les observations suivantes sur le rapport provisoire d'évaluation :

1. Le rapport note que l'ER-IPC s'est restructurée en ne gardant qu'une seule équipe de recherche en philosophie, chacun de ses axes étant un axe où la philosophie interroge des objets appartenant à d'autres champs disciplinaires. Il souligne également pour l'axe 3 le nouveau partenariat avec le Laboratoire CHArt dont les travaux portent sur les rationalités humaine et artificielle. Mais il ne souligne pas assez le fait que cette thématique est travaillée par les membres de l'ER-IPC dans le but d'apporter des contributions en philosophie utiles aux débats contemporains, ce qui est également le cas pour chacune des autres thématiques abordées : la nature, le bien commun et la santé. Le fait de travailler en étroite collaboration avec des chercheurs appartenant à des structures publiques, y compris dans d'autres domaines de recherche, aurait pu être noté comme une condition plutôt très favorable à l'élaboration de travaux de recherche en philosophie.

2. Le rapport salue à juste titre [1] l'effort vers l'internationalisation ; [2] la qualité scientifique de la revue *Analogia* ; [3] l'interdisciplinarité en raison des membres recrutés au sein de l'équipe ; [4] l'objectif scientifique de l'unité consistant dans l'étude des comparaisons au sein de différents champs du savoir ; [5] la politique de réseaux ; [6] les ressources en termes de locaux ; [7] la politique RH permettant aux enseignants d'augmenter leur temps de recherche ; [8] le fait de donner les moyens aux maîtres de conférences de l'ER-IPC, notamment grâce à des congés de recherche, de passer une HDR ; [9] le financement de thèses à travers des contrats de type contrat doctoral ; [10] la mise à disposition d'outils et de protections informatiques ; [11] une activité régulière d'organisation d'événements scientifiques ; [12] la participation des membres de l'ER-IPC à des événements scientifiques internationaux et nationaux ; [13] les publications dans des revues scientifiques reconnues ; [14] le volume global de la production scientifique qui manifeste un réel dynamisme ; [15] ainsi que les interactions avec le monde non académique, notamment en direction des entreprises. Ces 15 points correspondent à des améliorations par rapport à la précédente évaluation. Dès lors, il paraît étonnant que l'avis global ne fasse mention que d'une simple « intention de structuration et de clarification » et d'une « réelle motivation pour se développer ». Ce faisant, il ne reflète ni la réalité de l'ER-IPC ni l'évaluation détaillée qui pourtant fait suite à l'avis global.



**3. Les recommandations** nous seront d'une grande aide pour la poursuite du développement de l'ER-IPC.

### **3.1. Les recommandations du domaine 1.**

La diversité des axes se justifie par un écosystème différent pour chaque axe. Et de fait, ces écosystèmes sont encore en train de se mettre en place progressivement. Nous continuerons à travailler à leur articulation, et nous serons attentifs au risque de dispersion, lequel nous semble être néanmoins inhérent à toute unité qui accueille des enseignants-chercheurs non seulement pour leurs travaux de recherche mais aussi pour les besoins de l'enseignement, comme dans la majeure partie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en SHS. La remarque sur le caractère « anecdotique » des activités scientifiques propres à la psychologie nous semble inappropriée et ce, pour deux raisons : d'une part, parce que l'ER-IPC est une unité de recherche en philosophie, d'autre part, parce que la collaboration au sein de l'axe trois avec des chercheurs et des structures en psychologie est un développement qui vient de commencer et qui va se poursuivre dans les cinq prochaines années, notamment grâce à l'intégration de nouveaux membres titulaires. Le rapport a omis de souligner le fait pourtant signalé dans le DAE, qui montre que nous avons déjà apporté une première clarification importante en ce qui concerne le statut des membres de l'ER-IPC en considérant comme membre titulaire uniquement les enseignants ayant obtenu une qualification aux fonctions de maître de conférences, qui n'appartiennent pas à titre principal à une autre unité de recherche. Nous poursuivrons l'effort de clarification notamment dans la désignation des maîtres de conférences, dont le temps doit être également partagé entre la recherche et l'enseignement. En ce qui concerne le comptage des publications, nous n'avons retenu que celles pour lesquelles il y avait eu un financement de l'IPC, soit en termes d'aide à la publication, soit en termes de temps de recherche financé. Ne pas compter des publications issues d'un temps de recherche financé par l'ER-IPC eut été injuste. Si elles ont été comptabilisées par d'autres unités, ce n'est pas de notre fait, mais surtout cela montre que l'ER-IPC apporte une réelle contribution à la mission de recherche publique.

De fait, en raison de la taille de l'établissement, nous n'avons pas suffisamment séparé la direction d'unité de recherche de celle de la formation. Nous cherchions surtout, en développant la recherche, à fournir un adossement de nos formations à une recherche haut niveau. Sans perdre cet objectif, nous travaillerons donc désormais à rendre l'ER-IPC plus autonome.

### **3.2. Les recommandations du domaine 2.**

Si nous collaborons d'ores et déjà à des appels à projets en partenariat avec d'autres unités [comme Modelling of Intuitions and Deliberation about Decision : Learning, Emotions and Guessing (ORA 8\_2024) ; ou avec le Pôle Science Ouverte de Paris 8 dont l'AAP pour un colloque sur l'éthique de la recherche prévu en juin 2024 a reçu une réponse positive], nous ferons néanmoins davantage porter notre effort dans les cinq prochaines années sur des candidatures à des appels à projet, tant au niveau de l'unité [« Projet de recherche mono-équipe » (PRME)] qu'à un niveau individuel [« Jeune chercheur et jeune chercheuse » (JCJC)]. Par ailleurs, un élément de contexte important ne semble pas avoir été pris en compte dans le rapport provisoire, à savoir que ce n'est qu'après le dépôt de notre DAE, que le Règlement financier relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR (le 06 juillet 2023) a admis la possibilité pour les EESPIG d'être financés comme les établissements publics à 100% du coût marginal à compter de l'édition 2024, ce qui permet d'être désormais éligibles au préciput.

D'autre part, un enjeu important pour l'attractivité de l'unité sera d'améliorer la visibilité des activités et des résultats de ses membres auprès des pairs tant au niveau national qu'international. De fait, dans cette première étape de mise en œuvre de notre unité, l'effort n'a pas été mis sur ce point. Nous considérons cette recommandation comme d'autant plus importante qu'elle est assez facilement réalisable.



Nous poursuivrons également notre effort de visibilité à l'international par l'organisation de colloques comme le colloque annuel de 4 jours en partenariat avec le CHArt (non mentionné dans le rapport provisoire), par l'appel à contribution de la revue *Analogia*, en augmentant le nombre des réponses aux appels à communication soutenue à l'international, et en nouant des partenariats pour développer la recherche à l'international.

### **3.3. Les recommandations du domaine 3.**

L'exigence de publier dans des revues académiques référencées au sein des bases de données scientifiques permettra de valoriser davantage la production scientifique de l'ER-IPC. Nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour que les publications aux PUIPC accueillent principalement des travaux de personnes extérieures à l'unité apportant des contributions qui s'inscrivent clairement dans l'objectif de l'unité.

*Analogia*, diffusée par Vrin et non « que sur le site de l'IPC » (mais à laquelle nous chercherons à donner une plus grande visibilité sur le web), continuera de faire intervenir des experts extérieurs internationalement reconnus pour la sélection en double aveugle des articles de chaque numéro.

### **3.4. Les recommandations du domaine 4.**

Comme indiqué dans le DAE, et dans le sens des dernières recommandations, c'est-à-dire en nous adressant à tous les publics, nous intensifierons nos interventions dans la société autour de quatre thématiques : [1.] l'éthique environnementale ; [2.] la responsabilité ; [3.] la redéfinition de l'humanisme dans le contexte de la quatrième révolution industrielle ; [4.] L'*Empowerment* à l'heure de la démocratie sanitaire.

## **4. Impressions des membres de l'ER-IPC à la lecture du rapport provisoire.**

Les membres de l'ER-IPC sont très étonnés par le reproche parfois plusieurs fois répété [1.] d'un réseau exclusivement catholique ; [2.] d'un entre-soi ; ou encore [3.] du caractère tardif de l'internationalisation de la recherche.

### **4.1. Le réseau essentiellement catholique.**

Le reproche apparaît p. 9, 12 & 15 en raison d'une remarque faite dans le DAE, qui concerne les conférences données dans les lycées de l'Enseignement catholique. Les membres de l'ER-IPC notent que le DAE laisse également apparaître un grand nombre d'interventions en dehors de ce réseau. Pour le domaine de l'enseignement : Polytechnique, ENS Ulm, ENS Cachan, ENSAM, Collège de Physique et de Philosophie, Institut de France, Société Astronomique de France. Dans le domaine de l'entreprise : Club Trigone, MEDEF, Hermès Maroquinerie, Kiloutou, Groupe LDC, Logissia, Gruau, Yves Rocher, Eclor Défense : Etat-Major de l'Armée de Terre. Concernant celui de la santé : Fondation Cognac-Jay, groupe hospitalier Saint-Augustin ; celui de l'agriculture : Ifocap (Formation des acteurs du monde agricole et rural) ; de l'insertion/diversité/inclusion : Association Parole de femmes, Fédération des entreprises d'insertion, Comité d'éthique de l'association Aux captifs, la libération. Ne figure pas dans le DAE, la dernière journée d'étude sur la mesure en management, lors de laquelle nous avons eu des participants des entreprises suivantes : Aedifica, Emergenetics, Vivendo, Executivtransform, Opta-S, CEE management, Global InfraCo, Airseas, Rheonis, PerfHomme, Inaltum, Solly Azar, Accenture, Adapei, Sogedial, Pegnumi, Yves Rocher, SNCF. Il n'est donc pas exact de dire que le réseau de l'ER-IPC est essentiellement catholique.



#### 4.2. L'entre-soi.

Là encore, la remarque plusieurs fois répétée [p. 5, 10, 11, 14] ne semble pas tout à fait justifiée. Concernant le recrutement qualifié de « local » en raison du fait que certains des enseignants de l'IPC, déjà en CDI, pourront, après avoir obtenu leur qualification aux fonctions de maître de conférences, intégrer l'unité de recherche à titre de membre titulaire, ne permet pas de parler d'un entre-soi, et ce d'autant plus, que l'ER-IPC souhaite intégrer de nouveaux membres avec la mise en place d'un master de philosophie et, ultérieurement, de psychologie. Ce faisant, nous agissons conformément à notre convention collective EPI. Le contraire nous serait gravement reproché.

Dénoncer « une activité assez centrée sur elle-même ou sur ses réseaux les plus proches » ne semble pas davantage justifié. Cela semble même contradictoire avec l'effort reconnu vers l'international, avec le partenariat avec le CHArt, ou avec le fait d'intégrer des enseignants chercheurs issus de domaines très variés. Ou encore avec le fait de faire intervenir des experts extérieurs, et parfois venus de l'international, dans les comités scientifiques de chaque colloque ou d'*Analogia*. Le fait de ne pas avoir encore répondu à des AAP ne justifie pas le reproche de l'entre-soi. Les membres s'étonnent également du fait que l'on dise que les publications sont très orientées vers les supports internes, le Portfolio ayant montré l'inverse. Certes, le DAE précise que « la collection Contingences a été créée pour valoriser des travaux qui relèvent de l'axe 2 », mais il y a une différence entre « valoriser les travaux des chercheurs de l'axe » (ce que le rapport semble entendre) et « valoriser les travaux de l'axe ». Les chercheurs de l'axe publient principalement en dehors des PUIPC, comme le montre les données de publications jointes au rapport d'auto-évaluation (onglet : article dans une revue). Par exemple, pour B. Guéry, directeur de la collection, plus de 90 % de ses publications sont en dehors des supports PUIPC.

Enfin, le manque de visibilité de AAC, qui se vérifie uniquement pour les deux premiers numéros d'*Analogia*, ne peut pas être généralisé à l'ensemble des activités de l'unité. Pour l'Axe 2 par exemple, tous les AAC sont diffusés : 1. Sur Calenda (plateforme qui recense plus de 55 000 événements) ; 2. Sur Emetis (l'une des plus importantes listes de diffusion en philosophie) ; 3. Sur la liste de la SPSG (Société de philosophie des sciences de gestion) ; 4. Sur une liste de mails de plus de 300 chercheurs dans les champs de recherche de l'axe 2, extérieurs à l'ER-IPC.

Il est donc difficile de comprendre l'affirmation suivante : « Actuellement, on peut déplorer un entre-soi qui ne rend pas l'équipe attractive » (p. 14).

#### 4.3. Le caractère récent de l'internationalisation.

Le rapport HCERES indique : « On note une ouverture récente à l'international avec l'organisation, à la fin de la période de référence, d'événements scientifiques internationaux » (p. 10). Une remarque qui semble très étonnante étant donné ce qui est indiqué dans le DAE :

##### **Organisation d'événements internationaux (colloques et journées d'étude) depuis 2019.**

[1] Mars 2019 : journée d'étude « L'analogie chez Aristote » (DAE p. 16) ; [2] Colloque Eddington en mai 2019 avec le soutien financier de l'International Astronomical Union (DAE p. 9). Six institutions partenaires de l'IPC, dont trois étrangères. Comité scientifique de dix membres, dont sept étrangers. Vingt-neuf intervenants, dont vingt et un étrangers, de treize pays différents ; [3] Colloque « Word in education » en juillet 2019 avec soutien financier de l'Université Abat Oliba (Espagne) (DAE p. 9 et p. 14) ; [4] Mars 2020: journée d'étude « Charles De Koninck et Maurice Dionne » (DAE p. 16) ; [6] Octobre 2022 : Colloque international sur la transition écologique (DAE p. 12) ; [7] Colloques internationaux avec le CHArt en 2022 et 2023 (DAE p.5) ; [8] Colloque international sur le vécu et l'accompagnement des soignants et des aidants en avril 2023 (DAE p. 28).

##### **Participation à des colloques internationaux : chaque année depuis 2018 (DAE 14)**

**Organisation de conférences exceptionnelles par des collègues étrangers : Quentin Skinner**



en janvier 2019, Robert Pasnau en mars 2020, Benjamin Morison en janvier 2022 (DAE pp. 15-16).

**Publication sur des supports internationaux.** Par exemple, Florian Laguens chez Cambridge University Press et Springer en 2019, 2021, 2022.

D'autres points du rapport demanderaient également des éléments de contexte afin de ne pas donner l'impression de dévaluer excessivement les éléments positifs, fruits d'une politique qui doit encore se poursuivre, mais qui apporte déjà de réels résultats.

Il reste néanmoins que l'essentiel des recommandations sera très utile pour la gouvernance de l'ER-IPC.

Le Directeur de l'ER IPC

Emmanuel BROCHIER

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)